



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 MARS 2021

Le 15 mars 2021 à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 08 mars 2021, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

### **Etaient présents :**

Patrick CALLAIS, Cécile GALHAUT, William GUILLARD, Marie LE COUSIN, François CRAMILLY, Jean Pierre MOURIER, Céline DURVICQ, Elisabeth BIDEAUX, Réjan SAUPIN, Sophie LOQUIN, François LANGLOIS, Béatrice TASSERY, Josiane POINFOUX, Rachel FOUCART, Jean-Marie GILLE, Sandrine LECLERC, Paul BONMARTEL, Karine CHERON, Monique COURSELLE, Vincent SGARLATA, Juan Carlos VEGAS, Pascal POYE

### **Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :**

Marie-Claude BEAUFILS à Patrick CALLAIS, Daniel ROUSSEL à Cécile GALHAUT, Christian LETEURTRE à Sophie LOQUIN, Céline DELPECH à Monique COURSELLE,

### **Absent(s) :**

Charles LENOIR

formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie LE COUSIN est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membres	
En Exercice	27
Présents	22
Qui ont pris part à la délibération	26
Pour	26
Contre	0
Abstention(s)	0
Non votant(s)	0

#### DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

*Si vous entendez contester la présente décision, vous pouvez saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les **DEUX MOIS** à partir de sa notification.*

*Vous pouvez également saisir le Maire d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivants la réponse. L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite.*

**APPROBATION DE L'AVENANT A LA CONVENTION D'HABILITATION INFORMATIQUE  
« DATANT DE » CONCERNANT LA MISE A JOUR LA MISE EN LIGNE SUR LE SITE  
MON-ENFANT.FR DES DONNEES RELATIVES AUX ETABLISSEMENTS ET SERVICES DE LA  
VILLE DU TRAIT REFERENCES SUR LE SITE DE LA CAF 76 - CM/21/022**

Le Conseil municipal est informé que la Caisse Nationale des Allocations Familiales (Cnaf) a créé le site [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr) afin de permettre aux familles de disposer d'une information personnalisée sur les différents modes d'accueil quel que soit leur lieu de résidence ou de travail.

Dans la perspective d'améliorer l'information des familles et de faciliter leur recherche d'un mode d'accueil, la Cnaf souhaite poursuivre et faire évoluer cette offre.

Il est notamment prévu d'enrichir et de mettre à jour les données relatives aux établissements d'accueil figurant sur le site [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr) par des informations portant sur :

- Les disponibilités d'accueil
- Les modalités de fonctionnement des établissements
- Le cas échéant les coordonnées (nom et prénom) des responsables des établissements concernés.

Pour ce faire, un Extranet est mis à disposition des partenaires autorisés à renseigner ces informations.

La Ville avait approuvé par délibération en date du 22 mai 2017, une première convention afin de permettre l'information et la mise à jour des données concernant l'ALSH Robert Doisneau (accueil péri et extra-scolaire) et l'accueil de jeunes.

Ainsi, cet avenant permet d'ajouter en ligne des disponibilités d'accueil pour le Relais d'Assistants Maternels « RAM'STRAM'GRAM ».

A cet effet, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'avenant à la convention d'habilitation informatique sur le site « Monenfant.fr » de la CAF 76 pour le Relais Assistants Maternels « RAM'STRAM'GRAM ».

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,**

VU la délibération CM/17/053 du 22 mai 2017 relative à la convention d'habilitation informatique dénommée HI-ME ALSH concernant la mise à jour des données relatives au fonctionnement et à la mise en ligne des disponibilités des places offertes par les structures d'accueil,

VU le projet d'avenant à la convention initiale ajoutant le Relais Assistants Maternels,

VU l'avis favorable et unanime de la commission Politique éducative en date du 9 février 2021,

VU le rapport de Monsieur le Maire.

**APPROUVE** l'avenant à la convention d'habilitation informatique « DATANT DE » concernant la mise en ligne sur le site monenfant.fr de données relatives aux établissements et services de la Ville du Trait référencés sur le site de la CAF 76.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'habilitation informatique « DATANT DE » concernant la mise en ligne sur le site monenfant.fr de données relatives aux établissements et services de la Ville du Trait référencés sur le site de la CAF 76 et les éventuels avenants s'y rapportant.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait au Trait et certifié exécutoire  
le 16 mars 2021

**Patrick CALLAIS,**  
**MAIRE**

